

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue le 4 mai 2015, à 19h30, à la salle municipale**

Monsieur le maire, Robert Boucher, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	Mme Line Fréchette	Siège # 4	M. Joël Jutras
Siège # 2	M. Jocelyn Brière	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
Siège # 3	M. Sylvain Marcoux	Siège # 6	M. Marcel Sinclair

Mme Hélène Ruel, directrice générale / secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

(2015-05-1404)

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en laissant l'item *Varia* ouvert à d'éventuels ajouts.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2015
3. Dépôt et approbation du procès-verbal de correction pour la résolution 2015-04-1398 adoptée lors de la séance du 6 avril 2015
4. Dépôt et approbation du formulaire sur les Indicateurs de gestion 2014
5. Dépôt des rapports :
 - Dépôt du rapport de l'inspecteur en urbanisme au 30 avril 2015
 - Dépôt du rapport de l'inspecteur en voirie au 30 avril 2015
 - Dépôt du rapport du Service de sécurité incendie au 30 avril 2015
 - Rapport sur les constats d'infraction au 30 avril 2015
6. Suivi au procès-verbal
 - Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois d'avril 2015 : **76,70** sur 80, test pris au 1967, rue Marie-Ève et **66,16** sur 80, test pris au 1966, boulevard St-Joseph Ouest (En avril 2014, **59,72** sur 80)
 - Résultat des commentaires des citoyens sur la distribution du journal local *Entre Nous et Vous*
7. Avis de motion : Projet de règlement numéro 490-15 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux
8. Avis de motion : Projet de règlement numéro 492-15 décrétant des travaux d'asphaltage sur les rues Lyne, Diane, Marie-Ève et une partie de la rue Lecavalier et autorisant un emprunt pour en acquitter une partie du coût
9. Adoption : Règlement numéro 487-15 en amendement au règlement de zonage numéro 382-05 concernant le retrait d'usage dans la zone A2
10. Adoption : Règlement numéro 488-15 en amendement au règlement de zonage numéro 382-05 concernant la modification des limites de la zone H9
11. Adoption : Règlement numéro 489-15 en amendement au règlement de zonage numéro 382-05 concernant l'ajout de la classe d'usages commerciaux c3 dans les zones commerciales C4 et C5

12. Adoption : Premier projet de règlement numéro 491-15 en amendement au règlement de zonage numéro 382-05 pour l'ajout d'un usage spécifique dans la zone C2
13. Dépôt et adoption de la Politique administrative et salariale avec mise à jour
14. Embauche en permanence du stagiaire, M. Marc-Olivier Lapointe, inspecteur en urbanisme et en environnement
15. Démission de M. Pierre Lemire au poste d'adjoint à l'inspecteur en voirie
16. Embauche de M. Michaël Veilleux au poste d'adjoint à l'inspecteur en voirie
17. Résolution pour ratifier l'embauche des étudiants en décembre 2014 pour l'entretien et l'arrosage de la patinoire municipale
18. Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire : Programme sur la taxe fédérale d'accise pour les années 2014 à 2018
19. Résolution pour le retrait en 2016 de la municipalité concernant l'entente de délégation de compétence à l'égard des services d'un préventionniste avec la municipalité de Saint-Guillaume
20. Reprendre la résolution pour l'embauche du préventionniste
21. Autoriser l'achat d'une licence supplémentaire Microsoft Office pour le préventionniste au coût de 563,38 \$ taxes incluses
22. Immeuble situé au 1945-A, boulevard Saint-Joseph Ouest : Demande des propriétaires pour autoriser le branchement au réseau d'aqueduc public municipal
23. C.P.T.A.Q. : Propriétaire de l'immeuble situé au 3490, chemin du Golf Ouest demande un appui de la municipalité pour utiliser à des fins autres qu'agricoles pour l'implantation d'un gîte touristique
24. Autorisation pour procéder à l'achat de deux paires de bottes de travail pour l'inspecteur en voirie et l'adjoint
25. WSP Canada Inc. : Autoriser un budget préliminaire de 1 200 \$ pour la conception de plans et devis pour le pavage des rues Line, Marie-Ève, Diane et une partie de la rue Lecavalier
26. Travaux d'installation des nouveaux luminaires routiers au DEL : Soumissions reçues et octroi de contrat
27. Travaux de nivelage, de rechargement et d'épandage d'abat-poussière sur les routes gravellées
28. Déterminer les fossés de chemin pour effectuer les travaux de creusage et de nettoyage
29. Autoriser l'achat de 43 balises *Cyclo-Zone* pour piste piétons située sur le chemin du Sanctuaire, au montant de 4 363,90 \$ taxes incluses
30. Autorisation pour procéder à l'achat de panneaux de signalisation et d'enseignes pour les sentiers du parc du Sanctuaire, au montant de 4 461,61 \$ taxes incluses
31. Démolition de l'immeuble situé au parc du Sanctuaire: Soumissions reçues et octroi de contrat
32. Demande au Service d'Intervention d'Urgence Centre-du-Québec (SIUCQ) d'assurer la sécurité lors du *Défi Hoyt-Easton – tir à l'arc*, les 11 et 12 juillet 2015
33. Société canadienne du cancer : Demande pour un soutien financier pour le relais à la marche en hommage aux personnes touchées par le cancer ou par la perte d'un proche

34. Adoption des comptes à payer

35. Varia

36. Correspondance :

- F.Q.M. : Dossier juridique *Municipalité c. La compagnie Énergie Valéro inc.*, la fédération donne son appui, dans le cadre de la demande d'aide financière au Fonds de défense, équivalent à 50% des honoraires professionnels, pour un maximum de 5 000 \$
- Fond de la ruralité de la MRC de Drummond : Subvention accordée au montant de 10 806 \$ pour l'achat de modules d'entraînement pour adultes et d'une balançoire pour enfants, pour le nouveau parc public situé sur le chemin du Sanctuaire
- Ministre Laurent Lessard : Invitation aux municipalités pour un déjeuner-causerie sur la gestion des ressources forestières et fauniques
- Réseaux plein air Drummond : Abolition du programme d'entretien de la *Route verte* dans le cadre du pacte fiscal du gouvernement provincial – coupure budgétaire de 51 775 \$ pour 2015
- C.P.T.A.Q. : Décision favorable pour l'aménagement de réservoirs d'eau potable sur le lot 4 433 144 situé sur le boulevard St-Joseph Ouest
- Lettre d'un citoyen concernant l'avenir de l'église

37. Période de questions

38. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2015-05-1405)

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2015

Il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2015 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-05-1406)

3. Adoption et approbation du procès-verbal de correction pour la résolution 2015-04-1398 adoptée lors de la séance du 6 avril 2015

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, et résolu d'approuver le procès-verbal de correction pour la résolution 2015-04-1398 adoptée lors de la séance ordinaire du 6 avril 2015 et qui se lit comme suit :

(2015-04-1398) 27. WSP Canada Inc. : Mandat pour la production d'un appel d'offres et devis pour les travaux de réfection, de resurfaçage et de pavage des routes municipales

Attendu la résolution numéro 2015-03-1357 mandatant la firme WSP Canada Inc. pour procéder à l'évaluation du coût des travaux de réfection, de resurfaçage et de pavage sur certaines routes municipales pour 2015;

Attendu que la firme WSP Canada Inc. a déposé l'évaluation du coût de certains travaux de voirie;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de mandater la firme WSP Canada Inc. pour la production d'appels d'offres et confection de devis ainsi que la surveillance des travaux pour les rues ou routes suivantes :

- Travaux de scarification, de rechargement et de pavage sur les rues Marie-Ève, Diane, Lyne et une partie de la rue Lecavalier;

Il est également résolu d'effectuer des travaux de réparation d'asphalte mécanisé sur une partie de la route Tessier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-05-1407)

4. Dépôt et approbation du formulaire sur les Indicateurs de gestion 2014

Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'accepter le dépôt du formulaire sur les Indicateurs de gestion 2014 et d'en approuver son contenu.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. Dépôt des rapports

Les rapports suivants sont déposés et/ou présentés à cette séance du conseil :

- Rapport de l'inspecteur en urbanisme au 30 avril 2015
- Rapport de l'inspecteur en voirie au 30 avril 2015
- Rapport du Service de sécurité incendie au 30 avril 2015
- Rapport sur les constats d'infraction au 30 avril 2015

6. Suivi au procès-verbal

Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois d'avril 2015

Monsieur le maire, Robert Boucher, informe les personnes présentes que les tests de Trihalométhane pris au 1967, rue Marie-Ève s'élevaient à **76,70** sur 80 et ceux pris au 1966, boulevard St-Joseph Ouest s'élevaient à **66,16** sur 80 (En avril 2014, **59,72** sur 80).

Résultat des commentaires des citoyens pour la distribution du journal local *Entre Nous et Vous*

Monsieur le maire, Robert Boucher, informe les personnes présentes des résultats des commentaires transmis par les citoyens concernant la distribution du journal local. Quatre coupon-réponse ont été déposés au bureau municipal. La municipalité distribuera une quantité de dix copies aux endroits suivants :

Dépanneur B.M. Rodier
Garage Éric Bonin
Halte-Garderie Le Pommier Enchanté
Service de garde de l'École primaire St-Majorique
Bureau municipal
Club de Golf Le Drummond
Club de Golf L'Émeraude

(2015-05-1408)

7. Avis de motion : Projet de règlement numéro 490-15

Avis de motion est donné par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption le Règlement numéro 490-15 *concernant les ententes relatives à des travaux municipaux*. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil dans le délai prescrit. Une copie est disponible pour les personnes présentes dans la salle.

(2015-05-1409)

8. Avis de motion : Projet de règlement d'emprunt numéro 492-15

Avis de motion est donné par la conseillère, Mme Nancy Letendre, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption le Règlement numéro 492-15 *décrétant des travaux d'asphaltage sur les rues Lyne, Diane, Marie-Ève et une partie de la rue Lecavalier et autorisant un emprunt pour en acquitter une partie du coût*. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil dans le délai prescrit. Une copie est disponible pour les personnes présentes dans la salle.

(2015-05-1410)

9. **Adoption : Règlement numéro 487-15**

**en amendement au règlement de zonage en vigueur
concernant le retrait d'usage dans la zone A2**

ATTENDU QUE en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la municipalité peut modifier son règlement de zonage;

ATTENDU QUE la municipalité désire restreinte les usages autorisés dans la zone A2 afin d'en préserver l'intégrité;

ATTENDU QU'un **avis de motion** du présent règlement a été dûment donné par le conseiller, M. Marcel Sinclair, lors de la séance du conseil du 2 mars 2015;

Attendu qu'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du Conseil présents au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'adopter le règlement numéro **487-15** modifiant le règlement de zonage numéro 382-05 et qu'il y soit statué et décrété ce qui suit:

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement;

Article 2

À l'annexe B du règlement de zonage numéro 382-05 de la municipalité de St-Majorique-de-Grantham, concernant la grille des usages et normes, une modification est apportée comme suit :

Dans la grille correspondante à la zone A2, l'usage « INDUSTRIE EXTRACTIVE (I2) » ainsi que les normes s'y rapportant (colonne #6) sont retirés;

Article 3

Le présent amendement entre en vigueur conformément à la loi.

Robert Boucher, maire

Hélène Ruel, secrétaire-trésorière

(2015-05-1411)

10. **Adoption : Règlement numéro 488-15**

**en amendement au règlement de zonage en vigueur
concernant la modification des limites de la zone H9**

ATTENDU QUE en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la municipalité peut modifier son règlement de zonage;

ATTENDU QUE la municipalité désire permettre l'aménagement d'un lot résidentiel sur la rue Élisée pour la construction future d'une maison et qu'il y a lieu pour se faire d'agrandir la zone résidentielle H9 à même une partie de la zone commerciale C2;

ATTENDU QU'un **avis de motion** du présent règlement a été dûment donné par le conseiller, M. Joël Jutras, lors de la séance du conseil du 6 avril 2015;

Attendu qu'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du Conseil présents au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'adopter le règlement numéro **488-15** modifiant le règlement de zonage numéro 382-05 et qu'il y soit statué et décrété ce qui suit:

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement;

Article 2

Le plan de zonage (plan 2 de 2), faisant partie intégrante du règlement de zonage numéro 382-05 en annexe A, est modifié comme suit :

a) *La zone H9 est agrandie aux dépens de la zone C2, le tout tel que présenté au plan ci-joint en annexe I du présent règlement pour en faire intégrante;*

Article 3

Le présent amendement entre en vigueur conformément à la loi.

Robert Boucher, maire

Hélène Ruel, secrétaire-trésorière

(2015-05-1412)

11. Adoption : Règlement numéro 489-15

**en amendement au règlement de zonage en vigueur
concernant l'ajout de la classe d'usages commerciaux c3
dans les zones commerciales C4 et C5**

ATTENDU QUE en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la municipalité peut modifier son règlement de zonage;

ATTENDU QUE la municipalité désire permettre la classe d'usages commerciaux c3 (commerce de détail et service lourd) dans son ensemble, dans les zones commerciales C4 et C5 (le long du Boulevard Saint-Joseph);

ATTENDU QU'un **avis de motion** du présent règlement a été dûment donné par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, lors de la séance du conseil du 6 avril 2015;

Attendu qu'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du Conseil présents au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'adopter le règlement numéro **489-15** modifiant le règlement de zonage numéro 382-05 et qu'il y soit statué et décrété ce qui suit:

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement;

Article 2

À l'annexe B du règlement de zonage numéro 382-05 de la municipalité de St-Majorique-de-Grantham, concernant la grille des usages et normes, des modifications sont apportées comme suit :

a) Dans la grille correspondante à la zone C4, l'annotation « (2) » dans la case correspondante à la ligne « Usages spécifiquement permis » et à la colonne #3 (correspondante à la classe d'usages c3 – commerce de détail et service lourd) est supprimée. Cette modification a pour effet de permettre la classe d'usages c3 dans son ensemble plutôt qu'uniquement le paragraphe E de l'article 4.2.3 (service spécialisé de réparation et d'entretien de véhicule ne comprenant pas de pompes à essence);

- b) Dans la grille correspondante à la zone C5, une nouvelle colonne #5 est ajoutée permettant la classe d'usages c3 (commerce de détail et service lourd) et définissant les différentes normes d'implantation pour ce type d'usage. Le tout tel que montré à l'annexe I du présent règlement pour en faire partie intégrante;

Article 3

Le présent amendement entre en vigueur conformément à la loi.

Robert Boucher, maire

Hélène Ruel, secrétaire-trésorière

(2015-05-1413)

12. Adoption : Premier projet de règlement numéro 491-15

en amendement au règlement de zonage numéro 382-05 pour l'ajout d'un usage spécifique dans la zone C2

ATTENDU QUE en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la municipalité peut modifier son règlement de zonage;

ATTENDU QUE la municipalité désire permettre l'usage spécifique équipements et de vente de gros et au détail d'équipements et de machinerie commerciales et industrielles;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné par le conseiller, M. __, lors de la séance du conseil du ____ 2015;

Attendu qu'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du Conseil présents au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'adopter le **premier projet** de règlement numéro **491-15** modifiant le règlement de zonage numéro 382-05 et qu'il y soit statué et décrété ce qui suit:

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement;

Article 2

À l'annexe B du règlement de zonage numéro 382-05 de la municipalité de St-Majorique-de-Grantham, concernant la grille des usages et normes, une modification est apportée comme suit :

- a) Dans la grille des usages et normes d'implantation correspondante à la zone C2, il est ajouté dans la colonne 5, des informations et des notes dans les cases correspondantes aux lignes pertinentes comme montrées dans l'annexe, ci-jointe pour faire partie intégrante du présent règlement;

Article 3

Le présent amendement entre en vigueur conformément à la loi.

Robert Boucher, maire

Hélène Ruel, secrétaire-trésorière

(2015-05-1414)

13. Dépôt et adoption de la Politique administrative et salariale avec mise à jour

Attendu que la municipalité doit procéder à une mise à jour régulière de sa Politique administrative et salariale;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'accepter le dépôt et d'approuver les changements apportés à la Politique administrative et salariale de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-05-1415)

14. Embauche en permanence du stagiaire, M. Marc-Olivier Lapointe, inspecteur en urbanisme et en environnement

Attendu que M. Marc-Olivier Lapointe termine son stage le 15 mai 2015 au poste d'inspecteur en urbanisme;

Attendu que M. Lapointe satisfait aux exigences de ce poste;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu de procéder à l'embauche permanente de M. Marc-Olivier Lapointe, au poste d'inspecteur en urbanisme et en environnement, à trente-deux heures par semaine et au taux horaire en vigueur inscrit dans la Politique administrative et salariale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-05-1416)

15. Démission de M. Pierre Lemire au poste d'adjoint à l'inspecteur en voirie

Attendu que M. Pierre Lemire occupe le poste d'adjoint à l'inspecteur en voirie trois jours par semaine depuis plusieurs années;

Attendu que ce poste doit être comblé à temps plein pour répondre aux besoins de la municipalité;

Attendu que la municipalité a rencontré M. Pierre Lemire pour lui faire part des nouvelles exigences de son poste;

Attendu que M. Lemire a bénéficié d'un délai de cinq jours pour réfléchir et accepter ou non de poursuivre son emploi avec les nouvelles exigences demandées par la municipalité;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'accepter la lettre de démission de M. Pierre Lemire, au poste d'adjoint à l'inspecteur en voirie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-05-1417)

16. Embauche de M. Michaël Veilleux au poste d'adjoint à l'inspecteur en voirie

Attendu que, suite à la démission de M. Pierre Lemire au poste d'adjoint à l'inspecteur en voirie, la municipalité doit combler ce poste;

Attendu que la municipalité a rencontré un candidat pour ce poste et que celui-ci possède les qualificatifs requis pour occuper ce genre d'emploi;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de procéder à l'embauche de M. Michaël Veilleux, au poste d'adjoint à l'inspecteur en voirie, à trente-six heures par semaine et selon le besoin et au taux horaire en vigueur dans la Politique administrative et salariale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-05-1418)

17. Résolution pour ratifier l'embauche des étudiants en décembre 2014 pour l'entretien et l'arrosage de la patinoire municipale

Attendu que la municipalité a procédé à l'embauche de plusieurs étudiants pour l'entretien et l'arrosage de la patinoire en décembre 2014;

Attendu que la municipalité n'a pas produit une résolution pour identifier les personnes embauchées pour la saison hivernale 2014-2015;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu de ratifier l'embauche des personnes suivantes pour les travaux d'entretien et d'arrosage de la patinoire et la surveillance du centre sportif :

M. Anthony Chagnon, étudiant
M. Tommy Lajoie, étudiant
M. Samuel Nadeau, étudiant
M. Anthony Doucet-Turcotte, étudiant
M. Michaël Veilleux, sur le marché du travail

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-05-1419)

18. Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire : Programme sur la taxe fédérale d'accise pour les années 2014 à 2018

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu ce qui suit :

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-05-1420)

19. Résolution pour le retrait en 2016 de la municipalité concernant l'entente de délégation de compétence à l'égard des services d'un préventionniste avec la municipalité de Saint-Guillaume

Attendu que la résolution numéro **2015-04-1391** doit être abrogée;

Attendu qu'une nouvelle résolution doit être adoptée pour répondre aux exigences de l'entente avec la municipalité de Saint-Guillaume et municipalités participantes;

Attendu que cette résolution doit parvenir à la municipalité de Saint-Guillaume par courrier recommandé tel que stipulé à l'article 8, alinéa 4 de ladite entente;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu que la municipalité **se retire** de l'entente avec la municipalité de Saint-Guillaume et les municipalités participantes, pour les services d'un préventionniste, à compter du 1^{er} janvier 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-05-1421)

20. Reprendre la résolution pour l'embauche du préventionniste

Attendu que la municipalité s'est retirée de l'entente de délégation de compétence à l'égard des services d'un préventionniste avec la municipalité de Saint-Guillaume;

Attendu que la résolution **2015-04-1291** est abrogée et que la municipalité doit refaire une résolution pour embaucher un préventionniste, en conformité avec le schéma de couverture de risques en vigueur;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu de procéder à l'embauche du pompier à temps partiel, M. Dany Alie, au poste de préventionniste, au même taux horaire en vigueur qu'une pratique des pompiers et conforme à la Politique administrative et salariale. En 2015, M. Alie doit inscrire les données sur le programme CAUCA et suite aux visites de prévention pour les années 2013-2014-2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-05-1422)

21. Autoriser l'achat d'une licence supplémentaire Microsoft Office pour le préventionniste au coût de 563,38 \$ \$ plus taxes

Attendu que la municipalité doit fournir les équipements informatiques nécessaires au travail du préventionniste;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'autoriser l'achat d'une licence supplémentaire du programme Microsoft Office au montant de 563,38 \$ taxes incluses, auprès de la compagnie Performance Informatique, pour permettre au préventionniste à bénéficier d'un équipement plus performant, afin d'effectuer les entrées de données suite aux visites de prévention pour les risques très élevés, élevés et moyens sur le territoire de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-05-1423)

22. Immeuble situé au 1945-A, boulevard St-Joseph Ouest : Demande des propriétaires pour autoriser le branchement au réseau d'aqueduc public

Attendu que les propriétaires de l'immeuble situé au 1945-A, boulevard St-Joseph Ouest, demande l'autorisation de se brancher au réseau d'aqueduc public;

Attendu que la municipalité a procédé par appel d'offres sur invitation écrite auprès de deux entrepreneurs;

Attendu que la municipalité a reçu les soumissions suivantes : (prix avant taxes)

Excavation Tourville Inc.	7 750,00 \$
Excavation Mc BM Inc.	8 632,19 \$

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'octroyer le contrat à la compagnie Excavation Tourville Inc., au montant de 7 750 \$ plus taxes, pour les travaux de branchement au réseau d'aqueduc public pour l'immeuble situé au 1945-A, boulevard St-Joseph Ouest.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-05-1424)

23. C.P.T.A.Q. : Propriétaire de l'immeuble situé au 3490, chemin du Golf Ouest demande un appui de la municipalité pour utiliser, à des fins autres qu'agricoles, l'usage d'un gîte touristique

Attendu que le propriétaire de l'immeuble situé au 3490, chemin du Golf Ouest, demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec l'autorisation d'utiliser, à des fins autres qu'agricoles, l'immeuble comme un gîte pour son entreprise *Le Gîte de l'amour* situé sur le lot 4 435 227;

Attendu que l'homogénéité de la communauté n'est pas menacée puisque le terrain accueille déjà un usage autre qu'agricole;

Attendu que l'immeuble se trouve à proximité du Parc du Sanctuaire qui est un immeuble protégé reconnu par la MRC de Drummond;

Attendu que les distances séparatrices imposées par la présence du Parc du Sanctuaire sont nettement supérieures à celles imposées par la présence du gîte à cet endroit;

Attendu que l'emplacement de l'immeuble offre un accès à la rivière Saint-François, une vue panoramique, se trouve en bordure d'une piste cyclable et du Parc du Sanctuaire et qu'il n'y a nulle part à l'extérieur de la zone verte un emplacement avec ces caractéristiques;

Attendu que la demande est conforme au règlement de zonage en vigueur;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu que ce conseil municipal recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accepter cette demande d'autorisation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-05-1425)

24. Autorisation pour procéder à l'achat de deux paires de bottes de travail pour l'inspecteur en voirie et l'adjoint

Attendu que la municipalité désire fournir les équipements et les vêtements nécessaires à ses employés pour leur permettre de travailler en toute sécurité;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'accorder un montant maximum de 100 \$ pour l'achat d'une paire de bottes avec cap d'acier pour l'inspecteur en voirie. L'adjoint à l'inspecteur en voirie pourra obtenir une paire de bottes de travail après la période de probation de trois mois. Par la suite, la municipalité verra à lui rembourser un montant maximum de 100 \$ pour de nouvelles bottes de travail.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-05-1426)

25. WSP Canada Inc. : Autoriser un budget préliminaire de 1 200 \$ pour la conception de plans et devis pour le pavage des rues Line, Marie-Ève, Diane et une partie de la rue Lecavalier

Attendu la résolution numéro 2015-04-1398 mandatant la firme WSP Canada Inc. pour la rédaction de plans et devis pour les travaux de pavage des rues Line, Marie-Ève, Diane et une partie de la rue Lecavalier;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'accorder un budget préliminaire au montant de 1 200 \$ plus taxes, à la firme WSP Canada Inc. pour débiter la conception des plans et devis pour les travaux énumérés ci-haut.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-05-1427)

26. Travaux d'installation des nouveaux luminaires routiers au DEL : Soumissions reçues et octroi de contrat

Attendu que la municipalité doit procéder à des travaux d'installation des nouveaux luminaires routiers au DEL;

Attendu que la municipalité a reçu les soumissions suivantes : (prix avant taxes)

Contro Lectric Inc.	9 944,00 \$
Électro Système P. L. Inc.	4 340,16 \$

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'octroyer le contrat à la compagnie Électro Système P. L. Inc. pour effectuer les travaux d'installation des nouveaux luminaires routiers au DEL, au montant de 4 340,16 \$ avant taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-05-1428)

27. Travaux de nivelage, de rechargement et d'épandage d'abat-poussière sur les routes gravelées

Attendu que la municipalité doit procéder à des travaux de nivelage et de rechargement sur les routes gravelées;

Attendu que la municipalité a reçu les soumissions suivantes pour des travaux d'épandage d'abat-poussière sur ces routes gravelées : (avant taxes)

Les Entreprises Bourget Inc.	5 144,90 \$
Calclo du Groupe Somavrac	4 375,25 \$

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, et résolu d'autoriser les travaux suivants :

- Travaux de nivelage effectués par la compagnie Germain Blanchard Ltée
- Travaux de rechargement effectués par la compagnie Excavation Jacques Mélançon Inc. (en s'assurant que l'administration que le prix à la tonne ne change pas)
- Travaux d'épandage d'abat-poussière effectués par la compagnie Calclo du Groupe Somavrac

Que ces travaux soient effectués sur les routes suivantes :

- 5^{ième} Rang Ouest
- Chemin du Sanctuaire

- Chemin du Golf Ouest
- Rues Line, Marie-Ève, Diane et une partie de la rue Lecavalier

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-05-1429)

28. Déterminer les fossés de chemin pour effectuer les travaux de creusage et de nettoyage

Après discussion, les membres du conseil demande que le comité de voirie fasse une tournée sur le territoire pour déterminer les travaux de creusage et de nettoyage des fossés de chemin à effectuer selon le niveau d'importance et d'urgence. Le comité fera un rapport au prochain atelier de travail du conseil municipal.

(2015-05-1430)

29. Autoriser l'achat de 43 balises *Cyclo-Zone* pour la piste piétons située sur le chemin du Sanctuaire, au montant de 4 363,90 \$ taxes incluses

Attendu que la municipalité désire se procurer des balises *Cyclo-Zone* sur la piste piétons située sur le chemin du Sanctuaire pour assurer la sécurité des marcheurs ou cyclistes durant la saison estivale;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser l'achat de 43 balises *Cyclo-Zone* pour la piste piétons située sur le chemin du Sanctuaire auprès de la compagnie DeveloTech Inc., au montant de 4 363,90 \$ taxes incluses. Ces balises seront installées à partir de la rue Jean-Yves jusqu'à la rue Marie-Ève.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-05-1431)

30. Autorisation pour procéder à l'achat de panneaux de signalisation et d'enseignes pour les sentiers du parc du Sanctuaire, au montant de 4 461,61 \$ taxes incluses

Attendu que la municipalité a obtenu une subvention au montant de 9 000 \$ de la MRC de Drummond dans le cadre du Programme de développement régional et forestier;

Attendu que cette subvention doit servir à l'achat d'équipements et d'entretien des sentiers au parc du Sanctuaire;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'autoriser l'achat de 71 enseignes, 37 poteaux et matériel d'installation auprès de la compagnie Martech Inc., au montant total de 4 461,61 \$ taxes incluses, pour l'entretien des sentiers au parc du Sanctuaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-05-1432)

31. Démolition de l'immeuble situé au parc du Sanctuaire: Soumissions reçues et octroi de contrat

Attendu que la municipalité doit procéder à la démolition de l'immeuble situé au parc du Sanctuaire devenu insalubre;

Attendu que la municipalité a demandé les soumissions suivantes pour les travaux de démolition : (avant taxes)

Excavation Jacques Mélançon Inc.	13 800 \$
Excavation Yvon Benoit Inc.	14 950 \$
Excavation F. Majeau & Fils Inc.	16 800 \$

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'octroyer le contrat pour les travaux de

démolition à la compagnie Excavation Jacques Mélançon Inc., au montant de 13 800 \$ plus taxes. Ces travaux doivent être effectués avant le 15 mai 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-05-1433)

32. S.I.U.C.Q. : Demande de la municipalité pour que l'organisme effectue la sécurité lors des activités du Défi Hoyt-Easton – tir à l'arc, les 11 et 12 juillet 2015

Attendu que les organisateurs du *Défi Hoyt-Easton – tir à l'arc* tiendront leurs activités du 11 au 14 juillet 2015, sur les terrains au parc du Sanctuaire;

Attendu que la municipalité remet une contribution financière annuelle au S.I.U.C.Q.;

Attendu que l'entente avec le S.I.U.C.Q. permet d'offrir les services de sécurité civile lors d'un événement annuel sur le territoire de la municipalité;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu de demander au S.I.U.C.Q. d'assurer la sécurité lors des activités du *Défi Hoyt-Easton – tir à l'arc*, les 11 et 12 juillet 2015, au parc du Sanctuaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-05-1434)

33. Société canadienne du cancer : Demande pour un soutien financier pour le relais à la marche en hommage aux personnes touchées par le cancer ou par la perte d'un proche

Attendu que la Société canadienne du cancer sollicite un appui financier dans le cadre du *Relais pour la vie 2015*, sur une piste éclairée par des luminaires, le 6 juin 2015;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'accorder un montant de 50 \$ à titre de contribution financière pour le *Relais pour la vie*, le 6 juin 2015, au 114, 18^{ème} Avenue, à Drummondville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-05-1435)

34. Présentation et approbation des comptes à payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

DÉPENSES AUTORISÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT # 485-14 SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR

Ass. Québécoise d'Urbanisme	Formation - inspectrice en urbanisme & stagiaire - CCU	528,89 \$
Bell Mobilité	Cellulaires directeur SSI, inspecteur et adjoint en voirie	104,30 \$
Hydro-Québec	Électricité - luminaires de rues	985,61 \$
Info Page	Pagettes des pompiers pour SSI	119,86 \$
Inspecteur en voirie	100 piquets d'arpentage	34,49 \$
Les Pétroles Therrien	Essence pour le camion de la voirie	104,98 \$
Les Réseaux de l'Alliance	Location modem Internet pour bureau municipal	115,20 \$
MRC de Drummond	Élimination des déchets - janvier 2015 (39,99 t.m.)	2 483,41 \$
MRC de Drummond	Élimination des déchets - février 2015 (22,49 t.m.)	1 396,64 \$
MRC de Drummond	Élimination des déchets - mars 2015 (25,91 t.m.)	1 609,02 \$
MRC de Drummond	Tri & traitement recyclables - mars 2015 (7,01 t.m.)	213,81 \$
Pinard, Gilles	Effectuer les analyses d'eau pour mars 2015	250,00 \$
SélectCom	Système téléphonique pour bureau municipal	254,91 \$
Visa Desjardins	Pince, pic à déchets, fourche tracteur, agenda, timbres	1 173,95 \$
Total des dépenses autorisées:		9 375,07 \$

SALAIRES NETS PAYÉS EN AVRIL 2015

Élus municipaux	Rémunération & allocation dépenses pour avril 2015	2 595,05 \$
Employé cadre	Salaires pour le mois d'avril 2015	2 395,74 \$
Employés	Salaires pour le mois d'avril 2015	10 924,41 \$
		15 915,20 \$

DÉPENSES AUTORISÉES ET APPROUVÉES PAR RÉOLUTION PAR LE PRÉSENT CONSEIL:

Crédit-Bail CLÉ	Location tracteur New Holland pour travaux municipaux	957,71 \$
Inspectrice en urbanisme	Frais d'hébergement et km - congrès annuel COMBEQ	744,34 \$
M.G.N. Déneigement Inc.	6e versement de 6 - déneigement des routes 2014-2015	10 814,30 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Transport & cueillette ordures ménagères - mai 2015	1 727,00 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Transport & cueillette recyclage - mai 2015	712,36 \$
		14 955,71 \$

DÉPENSES À APPROUVER PAR LE CONSEIL DU 4 MAI 2015:

ADTEXCom	Mise à jour site Web municipal - avril 2015	40,24 \$
Aéro-Feu	Lampe de scène portable rechargeable	780,13 \$
Agence Revenu Canada	DAS à payer pour avril 2015	1 611,17 \$
Agrilait	30 sacs asphalte, lave-vitre et transport	324,75 \$
Agrilait	20 sacs d'asphalte froide pour réparer les nids de poule	221,67 \$
Agrilait	Médailles et mousquetons pour le SSI	26,63 \$
Centre d'extincteur SL	Inspection visuelle, échange bouteille	126,24 \$
CMP MAYER inc.	Une Valve papillon pour l'auto-pompe	1 270,47 \$
Commission Scolaire	1/2 vers. - Formation <i>Officier non urbain - 2 pompiers</i>	1 640,00 \$
Commission Scolaire	Formation <i>Pompier 1</i> - demande d'équivalence 1 pompier	50,00 \$
Commission Scolaire	1/2 versement - Formation <i>Pompier 1, section 1</i>	875,00 \$
Commission scolaire	Formation <i>Autosauvetage</i> 6 pompiers novembre 2014	570,00 \$
Contro Lectric	Intervention pour lumières, rue Lecavalier et rue Lionel	247,42 \$
CSE Incendie et Sécurité	Pièces et temps de travail - réparation de l'appareil resp.	79,85 \$
DMJ Vente & Location Outils	Filtre et huile à moteur pour le tracteur à gazon	25,24 \$
Éditions juridiques FD	MAJ cartable officiers municipaux	94,50 \$
F.Q.M.	Frais de Transport par Dicom	47,57 \$
Fréchette, Luc	Location du garage au 1955, bl. St-Joseph O. - mai 2015	550,00 \$
Laboratoires d'analyses S.M.	Analyses pour les Trihalométhanes	108,65 \$
Laboratoires d'analyses S.M.	Analyses d'eau potable - BHAA, Coliformes, Turbidité	142,00 \$
Les Pétroles Therrien	Essence pour le camion et le tracteur	239,36 \$
Les Pétroles Therrien	Essence pour le camion de la voirie et balai mécanique	65,01 \$
Loisirs St-Majorique	Remboursement partie non-résident activités de loisir	1 702,65 \$
Mégaburo Inc.	234 copies couleurs à 0,1170\$ et 3900 N/B à 0,0165\$	105,47 \$
Mégaburo Inc.	Tableau blanc magnétique pour l'administration	44,48 \$
MRC de Drummond	Quote-part pour mai 2015	5 022,56 \$
Pinard, Gilles	Effectuer les analyses d'eau pour avril 2015	200,00 \$
Réno-Dépôt Drummondville	Balai à feuilles, chaînes balançoires et bacs petits arbres	79,23 \$
Réno-Dépôt Drummondville	Paillis plate-bande centre sportif & ruban barricade	93,57 \$
Revenu Québec	DAS à payer pour avril 2015	3 939,45 \$
Service Conseil en Urbanisme	Honoraires - consultations diverses et projets règlements	2 128,18 \$
Service incendie	Remboursement location bureau - chef pompier	170,00 \$
Service incendie	Remboursement de dépenses - officier pompier	50,00 \$
Service incendie	Remboursement de dépenses - officier pompier	35,00 \$
Service incendie	Remboursement repas formation pompier	27,11 \$
Ultramar	Huile à chauffage pour la salle communautaire	420,90 \$
	Total des dépenses à approuver et autorisées par le conseil:	23 154,50 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES AU 4 MAI 2015:**63 400,48 \$**

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 4 mai 2015 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

30. Varia

(2015-05-1436)

30. a) Point d'information : Un rappel sur la liste des travaux à faire

Les membres du conseil demandent à la directrice générale de vérifier pour que les travaux de peinture soient effectués sur les balançoires ou les jeux dans le parc des enfants près de l'école primaire dans les meilleurs délais.

(2015-05-1437)

30. b) Point d'information : Modules d'entraînement et la balançoire pour enfants au nouveau parc public

Les membres du conseil demandent à la directrice générale de transmettre un courriel à la compagnie Jambette Évolujoux Inc. pour connaître la date d'installation des six modules d'entraînement pour adultes et de la balançoire pour enfant dans le nouveau parc public situé sur le chemin du Sanctuaire.

31. Correspondance

- F.Q.M. : Dossier juridique *Municipalité c. La compagnie Énergie Valéro inc.*, la fédération donne son appui, dans le cadre de la demande d'aide financière au Fonds de défense, équivalent à 50% des honoraires professionnels, pour un maximum de 5 000 \$
- Fond de la ruralité de la MRC de Drummond : Subvention accordée au montant de 10 806 \$ pour l'achat de modules d'entraînement pour adultes et d'une balançoire pour enfants, pour le nouveau parc public situé sur le chemin du Sanctuaire
- Ministre Laurent Lessard : Invitation aux municipalités pour un déjeuner-causerie sur la gestion des ressources forestières et fauniques
- Réseaux plein air Drummond : Abolition du programme d'entretien de la *Route verte* dans le cadre du pacte fiscal du gouvernement provincial – coupure budgétaire de 51 775 \$ pour 2015
- Lettre d'un citoyen concernant l'avenir de l'église

32. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par M. le maire, Robert Boucher, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

Début de la période: 20h02

- Félicitations d'une citoyenne pour les équipements au nouveau parc ces balises installés sur le chemin du Sanctuaire
- Projet de règlement 492-15 – procédure à suivre
- Demande pour le rapport financier 2014
- Demande pour l'installation d'un jeu de soccer au nouveau parc public
- Immeuble au 1945-A, boulevard St-Joseph Ouest – raccordement au réseau d'aqueduc
- Demande d'un citoyen pour de l'asphalte sur la route Lebrun
- Travaux de nivelage et de rechargement en 2014
- Terrains à vendre de Hydro-Québec
- L'avenir de l'église – rencontre avec les gens de la Fabrique – suivi du dossier
- Rechargement des routes – suggestion de passer le rouleau compresseur

Fin de la période : 20h20

33. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras de lever l'assemblée à **20 heures et 21 minutes**.

Robert Boucher
Maire

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière

Le maire, M. Robert Boucher, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière